

Murviel

en
Brèves

Web : www.ville-murviel-les-montpellier.fr

E-mail : mairie.murviel.montp@wanadoo.fr

Tel : 04-67-47-71-74 Fax 04-67-47-84-16



NOVEMBRE 2006

Si vous souhaitez avoir des précisions sur les prochaines manifestations culturelles à Murviel, connaître les dernières acquisitions de la médiathèque ou le programme du centre aéré pendant les prochaines vacances, si vous voulez choisir un très bon vin ou une huile d'olive de notre terroir, si vous recherchez un artisan, connectez vous sur notre site

www.ville-murviel-les-montpellier.fr

◆ SITE INTERNET

Le site Internet de Murviel est de plus en plus visité, de Janvier à Octobre 2006, il a reçu 10243 visites, en Septembre 7764 pages ont été consultées : 3127 par des internautes des U.S.A, 1169 français et 3469 pour le reste de l'Union Européenne.

◆ DEMANDEURS D'EMPLOI

En Septembre 2006 il y avait 51 demandeurs d'emplois à Murviel dont 26 femmes, 25 hommes, 29 d'entres eux étaient indemnisés et 22 non indemnisés.

**Dimanche 03 décembre, en matinée,
«le repas des séniors»**

(à partir de 60 ans inclus, les conjoints plus jeunes sont les bienvenus)
à la Salle Lamouroux.

Autour du traiteur « les 7 péchés » de Murviel,
un spectacle « cent ans de chansons française»
avec les chanteurs guitaristes du duo plain ciel,
la chanteuse Marine Ferreira
et le magicien Régis VIDAL.
Pensez à vous inscrire

◆ TENNIS

La construction du terrain de tennis a été réalisé pendant l'été. Nous corrigeons quelques imperfections liées aux piliers qui supportent les brises vents. Le branchement électrique a été effectué fin octobre et les cours seront mis à disposition des joueurs en Novembre, c'est-à-dire avant la date prévue. Nous avons obtenu une nouvelle subvention de l'agglo de 33.000 € qui s'ajoute au 43.131 € du Conseil Général, pour une dépense totale de 133.171 € de la dépense

◆ CLUB HOUSE et SALLE OMNISPORT

L'appel d'offre relatif à la salle omnisport et au club house a été publié. Ces bâtiments seront localisés près des nouveaux courts de tennis complétant ainsi notre petit ensemble sportif. Coût prévu de l'opération : 423.192 € nous avons obtenu une subvention de 78.248 € du Conseil Général et demandons une subvention à l'agglomération de 100.000 €.

◆ **MAISON DE RETRAITE**

La pose symbolique de la première pierre de la future maison de retraite a été réalisée le 06 septembre 2006. Elle disposera de 43 lits et sera gérée par la SARL « L'oustal de Mireille » que dirige Mr BONNAFOUS. La construction se fera pour le compte de la société Arcade qui autofinancera 10 % de la construction (397.519 €) et souscrira des prêts pour 785.878 € + 2.791.906 € (Prêt PLS). Ces prêts seront garantis par l'Agglomération et le Conseil Général. La construction démarrera effectivement le 15 novembre. L'EHPAD devrait ouvrir fin 2007. Elle permettra outre l'accueil des séniors, de créer une vingtaine d'emplois. La complémentarité de cette structure avec l'Oustal de Mireille à Fabregues doit faciliter les économies d'échelle et une meilleure qualité des prestations, grâce à l'expérience acquise, Cette maison devant être de type familial.

◆ **CENTRE MEDICAL**

Le résultat de l'appel d'offre a permis de préciser le coût de l'opération. La commune a engagé des discussions avec les partenaires intéressés de manière à réaliser l'opération si elle les intéresse, sans risque pour la commune.

◆ **JARDIN DE L'EGLISE**

La municipalité a voté le budget relatif à la réalisation des travaux d'aménagement des jardins annexe de l'église. Ces travaux seront réalisés par l'association d'insertion OREA, que dirige Rida Salhi, pour une somme globale de 278.334 € financée de la manière suivante : Etat : 148.133 €, Conseil général : 50.000 €, Agglomération : 30.000 €, commune : 50.201 €. Cette opération qui démarrera début décembre devrait durer un an et mobiliser 12 employés en insertion

◆ **JARDIN DE LA MAIRIE**

La commune a signé avec R.JACQUEMET et C.NINTEDAL (Architectes) la convention pour l'aménagement des jardins de la Mairie. Cette opération est évaluée à 60.000 €, pris en charge par la commune avec une subvention de 17.000 € de l'agglomération. Les travaux démarreront début 2007.

◆ **CONSTRUCTION D'UN HANGAR**

Pour répondre aux besoins de la commune et aux demandes du Pr THOLLARD, responsable des fouilles sur l'oppidum, la commune va construire près de la déchetterie, un hangar de 385 m² dont 100 m² seront réservés aux dépôts d'objets provenant des fouilles. Deux logements très sociaux seront également construits face au ruisseau. Coût de l'opération : 34.780 € pour la 1ère partie de la construction du hangar.

◆ **CHANTIER D'ETE CONCORDIA**

Le chantier qui s'est déroulé du 7 au 28 Juillet 2006 a réuni 10 jeunes originaires de différents pays d'Europe (Italie, Espagne, Finlande, Turquie, et France). Cette association est née après la guerre de la volonté des nations européennes de faciliter les échanges de manière à faciliter la compréhension entre jeunes et le développement des valeurs de paix et de tolérance. Cet été les jeunes, qui ont réalisé plusieurs sorties avec ceux de Murviel, ont restauré le mur qui se trouve près de notre épicerie. Un grand merci à eux. La commune a participé pour 5.332 € au coût de l'opération.

◆ **COLLECTE DES DECHETS ELECTRIQUES**

A compter du 21 octobre la déchetterie de Murviel récupère les déchets électriques et électroniques tous les samedis avant 16 heures. Ils seront collectés en fin de journée par l'association Emmaüs. Les compagnons d'Emmaüs pourront ainsi réparer une partie de ces appareils qu'ils mettront en vente dans leurs magasins de Saint Aunes, les appareils non réparables rejoignant les filières réglementaires de démantèlement et de dépollution.

ACCUEIL NOUVEAUX MURVIELOIS

Comme chaque année le maire, les conseillers, les associations, et les professions libérales du village (santé, commerce, artisan) accueilleront

En mairie (Salle du conseil)

Le Samedi 06 janvier 2007

A 11 heures

Les nouveaux murviellois arrivés pendant l'année 2006

Tous seront les bienvenus

◆ LE DEBROUSSAILLEMENT EST OBLIGATOIRE

Communique de la DDAF

« la DDAF organise à compter du 15 mai 2007 une opération de contrôle-verbalisation réalisée par les agents de l'ONF; Aucune tolérance ne sera acceptée. Ce contrôle sera nécessairement accompagné de verbalisation en cas de manquement à l'obligation de débroussaillage et de maintien en état débroussaillé. Il est nécessaire de rappeler que les travaux doivent être réalisés avant le mois de Mai » En ce qui concerne l'éco-buage il doit respecter les règles définies par l'état.

HERAULT

ARRETE PERMANENT
RELATIF A LA PREVENTION DES INCENDIES DE FORÊTS
n° 2002.01.1932 du 25 avril 2002

Calendrier annuel des périodes d'incinération de végétaux et d'emploi du feu
Règlementation applicable à l'intérieur et à moins de 200 mètres des "zones exposées" qui comprennent les bois, forêts, plantations, reboisements, ainsi que les taillis, garrigues et maquis.

Propriétaires ou ayants-droit	Vent > 40 km/h	1er janvier au 31 décembre					
	Incinération de végétaux coupés	1er janvier au 15 mars	16 mars au 15 juin	16 juin au 30 septembre	1er octobre ou 15 octobre	16 octobre au 31 décembre	
	Incinération de végétaux sur pied	1er janvier au 15 mars	16 mars au 15 juin	16 juin au 30 septembre	1er octobre ou 15 octobre	16 octobre au 31 décembre	
Autres usagers et tout public		1er janvier au 31 décembre					

Les interdictions :

- Période d'interdiction d'utiliser le feu.
- Période dangereuse soumise à déclaration annuelle en mairie.
- Période très dangereuse soumise à dérogation préfectorale exceptionnelle.
- Période non réglementée où l'on peut brûler.

Les dispositions ci-dessus ne s'étendent toutefois pas aux habitations, à leurs dépendances, ainsi qu'aux chantiers, ateliers et usines sous réserve de l'observation des prescriptions édictées par l'autorité publique et des dispositions relatives aux obligations de débroussaillage.

Les partenaires :

- Direction départementale de l'agriculture et de la forêt
- Service départemental d'incendie et de secours
- Conseil Général de l'Hérault
- Office National des Forêts
- AD COPF
- Centre Régional de la Propriété Forestière
- Centre Régional de la Propriété Forestière

◆ INFO GAZ DE France

30 minutes, 30 euros, pour le bilan sécurité de votre installation au gaz naturel. Les Points de contrôle : en 30 minutes environ, le Diagnostic Qualité permet de détecter les éventuelles anomalies concernant : - l'étanchéité de la tuyauterie fixe, le raccordement de vos appareils de cuisson, la ventilation de votre logement, la combustion des différents appareils. Un résultat immédiat : à la fin de la visite, le technicien du bureau de contrôle désigné par Gaz de France vous remet son rapport et vous commente les éventuels points défectueux détectés. Vous saurez si votre installation : est sûre et en bon état, laisse apparaître des anomalies que nous vous encourageons à faire réparer, présente un danger grave immédiat pour votre sécurité. Dans ce dernier cas, le technicien fermera partiellement ou totalement l'alimentation en gaz. Une attestation de réalisation des travaux sera à retourner dans un délai de trois mois.* L'accompagnement de Gaz de France Pour vous faciliter la remise en état de votre installation, en fonction du niveau d'anomalies, un conseiller Gaz de France vous aidera dans vos démarches et vous présentera les aides financières disponibles.

**le non réalisation des travaux pourra entraîner une interruption de fourniture de gaz naturel fondée sur un impératif de sécurité.*

Pour plus de d'informations contacter votre conseiller gaz de France 0810 800 801

◆ INFOS URBANISME

Nous vous informons que toutes les constructions sont soumises à permis de construire ou à déclaration de travaux (clôtures, piscine etc....) En ce qui concerne les murs de clôture ils doivent être enduits, côté voirie, et avoir le même aspect, et une teinte similaire aux façades.

◆ INFOS REVISION DU P.L.U

Une étude environnementale nous a été demandée par les services de l'état ainsi que la prise en compte du plan de protection des risques d'incendies forestiers ce qui a retardé le vote du conseil municipal arrêtant le projet du PLU. Dès l'approbation du Conseil Municipal, le projet sera transmis aux personnes publiques associées (trois mois maximum pour donner un avis) et soumis à l'enquête publique (1 mois d'enquête + 1 mois pour le rapport). Ces délais réglementaires écoulés le Conseil Municipal pourra délibérer et approuver la révision du plan local d'urbanisme

◆ RECENSEMENT DE LA POPULATION

En 2007, l'enquête de recensement se déroule du 18 Janvier au 17 février.

◆ ENQUETE PUBLIQUE

Le Syndicat Intercommunal d'adduction d'eau des communes du Bas Languedoc informe de l'ouverture d'une procédure d'enquêtes publiques conjointes de déclaration d'utilité publique des travaux et d'autorisation de dérivation des eaux souterraines en vue de l'alimentation en eau potable du syndicat à partir du forage du Puech Serié implanté sur notre commune. L'enquête aura lieu durant 33 jours consécutifs du 13 novembre au 15 décembre 2006. Le dossier d'enquêtes est consultable en mairie durant cette période aux jours et horaires d'ouverture des bureaux. Le commissaire enquêteur Monsieur Robert MOREAU, recevra les observations du public en mairie le 15 décembre 2006 de 14 h à 17 h. Il pourra également recevoir, sur rendez vous toute personne qui lui en fera la demande

◆ POSTE DE MURVIEL

Suite à un accord avec l'association des Maires de France «La Poste» propose à la commune un transfert de la gestion de notre agence postale à la commune. Jusqu'ici la commune prenait en charge le bâtiment postal et la moitié du salaire de notre postière, qui restait une employée de la Poste. La poste s'engage à maintenir sa contribution financière. A partir d'une première proposition de 800 €/mois pendant 9 ans, suite aux exigences du maire elle accepterait 914 €. Le conseil municipal débattrait de ces propositions ainsi que de l'évolution des fonctions du bureau de poste, en tenant compte de l'évolution des technologies de communication et des besoins du village.

◆ SECURITE ROUTIERE

Suite à l'accident survenu le 03 Juillet 2006 quartier de la Rouvière Longue, une réunion de concertation s'est tenue en Mairie ce mois d'octobre. Grâce à cette réunion beaucoup d'idées ont pu voir le jour, notamment la mise en sécurité de la résidence «les chênes» ces jours prochains, ainsi que l'étude de place supplémentaires de parkings afin d'éviter les stationnements dangereux «rue de la Martinière». Merci à toutes et à tous pour votre collaboration.

◆ SECURITE-VOLS

Après une série de vols commis début juillet quartier Rouvière Longue, une réunion d'information a eu lieu résidence « Les chênes ». Le Major Fontes et Karim Amrane, notre garde champêtre ont pu s'entretenir et donner tous les conseils nécessaires pour essayer d'éviter ce genre de désagréments.

Il est bon de rappeler :

En cas d'absence avertir son voisinage

En cas de bruit suspect de nuit comme de jour, téléphoner, avertir ses voisins, manifester une présence aura toujours pour effet de faire partir toutes personnes malveillantes.

Le major Fontes a rappelé aussi que Murviel était une des communes les plus calmes du canton. Après la future gendarmerie de Saint Jean de Vedas la brigade de Saint Georges gardera les mêmes effectifs, ce qui aura pour conséquence une surveillance accrue de notre territoire..., les voleurs n'auront qu'à bien se tenir, et pour certains automobilistes une révision du code de la route s'imposera.

Le Maire et le Conseil Municipal
Invitent la population à la cérémonie
du 11 novembre.
Un dépôt de gerbe aura lieu
à 10 Heures
au monument aux morts.
Un apéritif servi en mairie clôturera la cérémonie

◆ MEDIATHEQUE

La Médiathèque Municipale Léo Malet vous accueille :

Le mercredi 14h-18h30, le vendredi 16h-18h30, le samedi 10h-12 et 14h-18h

Pour toute inscription il vous sera demandé un justificatif de domicile.

Cotisations 2006

Adultes 10 €

Couple 16 €

Etudiant 5 €

Gratuit pour les enfants jusqu'à 18 ans, les demandeurs d'emploi et les rmistes (sur présentation de justificatif)

Nous vous rappelons que la liste des nouveautés est consultable sur le site Internet de la mairie de Murviel les Montpellier à la page «médiathèque ». Ces documents ont été sélectionnés grâce à une revue professionnelle mais également sur la demande de nos lecteurs murviellois. Un cahier de demandes et de suggestions est à la disposition de nos usagers à l'entrée de la médiathèque. De plus, des ouvrages peuvent être demandés ponctuellement à la Direction Départementale du Livre et de la lecture (bibliobus) et sont acheminés par le biais d'une navette environ tous les 15 jours (renseignements à la banque de prêt de la médiathèque).

La médiathèque a commencé le mardi 17 octobre son travail avec l'école primaire Marie-Thérèse Sudre autour du projet du Prix des Incorruptibles. Ce Prix consiste à faire lire 6 livres (choisis par un comité national) par les enfants afin qu'ils puissent désigner leur titre préféré au mois d'avril. Les parents qui seraient intéressés par ce prix peuvent se renseigner auprès de la médiathèque.

Le vendredi 8 Décembre 2006 à 20h30,
la médiathèque municipale propose en collaboration
avec la compagnie Art Mixte
une lecture partagée sur le thème du «village».
Venez nombreux

◆ LES NOUVEAUX BACHELIERS

Le village a brillé à l'occasion des épreuves du bac puisque 15 de nos jeunes ont réussi l'épreuve, dont cinq avec mention très bien. Ces résultats sont aussi ceux de nos écoles maternelles et primaires, on sait en effet que c'est dès l'enfance que se mettent en place les bases de la réussite des études de nos enfants, c'est pourquoi la municipalité a organisé le 01 septembre une petite manifestation en présence des directrice et directeur de l'école et des lauréats concernés. Une encyclopédie numérique et un livre relatif aux peintures de Jean Moulin leur a été offert

◆ CENTRES DE LOISIRS

Pendant l'été 2006, le centre aéré a proposé : des sorties à la mer et la rivière, des sorties vélo, des jeux de piste, des chasses au trésor, un mini stage accro-gym, des ateliers arts plastiques, des grands jeux et une sortie « au petit paradis » à Vendargues. Un mini-camps ouvert aux 10/14 ans a été organisé du 24 au 28 juillet 2006 à Mons la Trivalle près des gorges d'héric. Plusieurs activités étaient proposées : escalade, canoë, randonnée aquatique pour un coût de 80 € pour la semaine. Les jeunes sont revenus enchantés de ce séjour. Compte tenu de ce succès un nouveau mini-camp est prévu pour l'été 2007. Pour les 14-18 c'est un camp dans les gorges du Tarn qui a donné l'occasion aux jeunes de pratiquer la spéléologie, de l'accro-branches, une course d'orientation GPS et du canoë.

Depuis la rentrée plusieurs ateliers sont ouverts aux adolescents : danse hip-hop, théâtre d'improvisation et vidéo. Le centre de loisirs était ouvert pour la Toussaint avec une sortie accro-branches, piscine Antigone de Montpellier et la fête d'halloween. Les adolescents pouvaient visionner le film «indigènes», participer à une initiation boxe, une soirée de jeux en réseau et dans le cadre de projets intercommunaux un stage de skate ou de photographies. Pour les vacances de Noël le centre sera fermé du 26 au 29 décembre mais sera ouvert du 02 au 05 janvier. En février 2007 est prévu une sortie luge au mont Aigoual, une reprise des ateliers magie sera organisée à Pâques. Cette année verra le renouvellement du conseil municipal des jeunes. Tous les jeunes murviellois âgés de 12 à 17 ans et motivés pour participer à la vie de la commune sont invités à prendre contact avec le service jeunesse.

Contact : Centre aéré : 04-67-47-68-65

Service jeunesse (Stéphane) 04-67-47-51-46

◆ UN POINT ECOUTE Parents-Ados-Jeunes

Vous avez des difficultés au collège ou au lycée, avec les autres élèves, avec les profs..., vous vous sentez isolé(e), inquiet(e) en panne de projets..., vous souhaitez aider vos enfants et votre famille à traverser une période difficile..., vous recherchez aide et soutien pour mieux vivre les relations familiales, amicales... vous voulez rencontrer d'autres parents. Une intervenante de l'Ecole des Parents et des Educateurs vous accueille au Point Ecoute (confidentiel et gratuit) à l'Agence Départementale de la Solidarité à Pignan le Mercredi de 13h30 à 17h

Pour tous renseignements et prise de rendez vous 04-67-07-03-40

◆ AIDE AUX DEVOIRS

L'école élémentaire et l'association de parents d'élèves L'APEM ont mis en place une aide aux devoirs qui débutera à la rentrée de tousaint. Les bénévoles intéressés peuvent encore prendre contact avec le directeur de l'école.

Mr Benchimol : 04.67.47.84.65

◆ AVISO

L'association montpelliéraine pour la visite et le soutien des détenus et de leurs familles, recherche des bénévoles pour accueillir, écouter, aider les familles des détenus qui se rendent au parloir

Vous pouvez contacter l'association au :

56 rue de l'université Montpellier

Permanence le lundi de 17 h à 18 h

Téléphone au 04-67-60-38-77 (répondeur) ou par mail avisomop@free.fr

◆ INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES

Les listes électorales étant révisées en fin et début d'année, les citoyens ont jusqu'au 31 décembre pour que leur demande d'inscription ou de modification soit prise en compte. Les personnes ayant déménagé au cours de l'année sont particulièrement concernées par cette démarche. Les jeunes fêtant leurs 18 ans en cours d'année sont quant à eux inscrits d'office. Il leur est toutefois conseillé de vérifier que leur inscription a bien été effectuée en mairie

pour figurer sur une liste électorale

vous devez

- ◆ être âgé de 18 ans,
- ◆ être de nationalité française et jouir de vos droits civils et politiques,.
- ◆ être domicilié dans la commune, ou résider dans la commune depuis plus de 6 mois, **ou**
 - être inscrit au rôle d'une contribution directe communale (impôts locaux) depuis au moins 5 ans.

Pièces à fournir :

- le formulaire d'inscription sur les listes électorales des citoyens français,
 - une photocopie de la pièce d'identité en cours de validité (et présenter l'original de la pièce d'identité),
 - selon le cas, un justificatif de domicile dans la commune ou un justificatif de paiement des impôts locaux depuis plus de 5 ans,
 - si l'intéressé habite chez ses parents, une attestation des parents établie sur papier libre, certifiant qu'il habite chez eux, et un justificatif de domicile des parents.
-

◆ CANICULE

Pendant la canicule de cet été la Commune a organisé un système de veille renforcée. Les séniors isolés ont reçu la visite de G. DELLOUVE chargée des problèmes sociaux et du personnel municipal. Des ventilateurs ont été prêtés aux anciens qui le souhaitaient et des brumisateurs distribués

◆ TELETHON

Le Téléthon 2006 se déroulera le **9 décembre** prochain à Murviel. Des animations seront proposées toute l'après midi. Les bénévoles motivés pour organiser cette manifestation seront les bienvenus.

S'adresser à :

Stéphane (Service jeunesse) : 04.67.47.51.46

Karim (Police municipale) : 06.74.09.65.82

◆ RESTAURANTS DU CŒURS

Les Restaurants du cœur de Saint Georges d'Orques feront les inscriptions pour la 22eme campagne d'hiver (2006-2007) **Mardi 28 Novembre 2006, Vendredi 01 Décembre 2006** de 9 h à 11 heures au local (rue des écoles) à St Georges d'orques.

La distribution alimentaire débutera le **Mardi 05 décembre de 9 h à 11 h** et continuera tous les Vendredis et Mardis pendant 16 semaines.

◆ PRESSE

Enfin une réouverture de notre boutique presse. Christian et Corinne LE TOQUEU ont repris la gérance de notre point presse. Ils sont sympas, accueillants, dévoués, grâce à eux nous disposons à nouveau, enfin, d'un service indispensable à la vie d'un « vrai village ». Vous qui êtes attachés à notre qualité de vie, particulière, à notre identité soutenez leur action et celle des autres commerçants et services de santé du village. La qualité de la vie ici est l'affaire de tous. Nos commerçants professionnels de santé et nos artisans sont un élément essentiel de notre tissu villageois.

Horaire d'ouverture de la boutique presse : tous les jours 6h45-12h30 ; 16h30-19h30 fermeture le dimanche après midi.

◆ INTERNATIONALE DE LA GUITARE

Pour les « onzièmes internationales de la guitare, le Jeudi 12 octobre, en soirée, à la salle P.Lamouroux un concert avait été organisé avec le duo de guitaristes et chanteur Ida y vuelta. Ce fut une heure et demie de flamenco avec tout le registre des musiques du sud de l'Espagne. Une réussite pour le deuxième accueil du festival à Murviel.

◆ FESTIVAL DE RADIO France

L'été des festivals (musique et cinéma) à Murviel fut sous le signe de l'Italie avec pour le concert des « musiques du monde » du Festival de Radio France et de Montpellier Agglomération le 24 juillet dernier sur l'esplanade des platanes, la venue du groupe italien et du chanteur célèbre ENZON AVITABILE. Un public venu en nombre pour cette musique originale entre rai et mélodie napolitaine.

◆ JOURNEES DU PATRIMOINE

Les 16 et 17 septembre derniers ont eu lieu, les « journées européennes du patrimoine » sur le site de l'agglomération antique de Murviel. Avec durant les deux après midi de ce week-end des visites thématiques par les archéologues du site. Des navette de minibus et une organisation soignée ont permis au public de se répartir sur l'ensemble de l'évènement qui fut à la fois archéologique, théâtrale, musical et convivial. Deux représentations du « cocu imaginaire » d'après Molière par la compagnie LILA, des interventions théâtrales de la compagnie « art mixte » et musicales du groupe « marcel coulazou » la présence de l'association GRAHM des archéologues et de la mairie ont fait de cette manifestation, une fois de plus une rencontre conviviale autour de l'archéologie de Murviel.

Samedi 18 novembre 2006

VIDE GRENIER

Organisé par l'APEM (association pour les élèves murviellois)

Tarif exposant (5€)

Samedi 11 novembre - salle Lamouroux à 21 h

Compagnie Art Mixte

Les Naufragés de l'espace - (re-création)

Théâtre du futur. Tout public à partir de 6 ans

Mateo vit depuis longtemps dans l'espace, à bord de son tracto-satellite, avec pour seule compagnie, une fleur : sa fleur. Il se croit tranquille, loin du vacarme et de la pollution terrestre, là-bas à l'horizon. C'est sans compter sur le professeur Vūkaï détenteur d'une pierre bien mystérieuse. Choc de culture entre deux étrangers que tout oppose. Une invitation à la rêverie, une réflexion sur un monde en mutation.

Et puis déco spatio-temporelle, vidéos, lectures et autres impromptus...

Samedi 27 janvier - salle Lamouroux

14h30 - 18h30 - Ateliers théâtre - Accès libre

19 h - Repas du collectif rat

21h30 - Les Pilleurs d'épaves (Nantes) - 4.50

Spectacle tout public, pluridisciplinaire et indiscipliné

Expérience ou jeu ? Quand tout cela a-t-il commencé ? Peu importe, ici une seule chose semble sûre : on ne peut pas sortir du cercle. Promiscuité oblige, trois robinsons-cobayes y font tantôt la ronde, tantôt la guerre, au gré de leurs humeurs. Les pilleurs d'épaves nous offrent ici une nouvelle façon de travailler le clown mais aussi les marionnettes, le théâtre, la musique... www.madamesuzie.com

Dimanche 25 février - salle Lamouroux

16h - Lectures partagées d'enfants

17h - Splash Théâtre (Montpellier) Loup y es-tu ?

Marionnettes et jeu d'acteur. Pour les loulous à partir de 3 ans Tiloup, petit loup moderne, ne trouve rien à manger à la ville. Il décide alors de devenir un "grand méchant loup" qu'on craint et qu'on respecte. Après moultes rencontres légendaires dans la forêt, il trouve enfin... le loup. Spectacle sonore à l'allure trépidante où se mêlent mythes, musiques, chansons, bruitages...